



Randonnées pédestres à Charleval

Pour les 3 circuits proposés : depuis le parking de l'office du tourisme rejoindre la piscine par l'avenue du Bois. Après la piscine monter vers la Passerelle sur le Canal de Marseille. Parking possible à la piscine. Le balisage commence après la passerelle sur le Canal de Marseille.

Le Vallon de Mont Trésor (balisage vert)

Cette courte promenade permet d'apprécier les différents aspects de la colline de Charleval, de la fraîcheur des vallons à la garrigue des crêtes.

Temps de marche : 2h30 environ. Distance : 5km.

Dénivelé: 200m ou 150m. Difficulté : moyenne ou facile, si l'on suit le balisage pointillé vert entre les points 3 et 4.

Après la passerelle prendre à droite le tronçon de vieille route qui mène vers la D67. Traverser (prudence!) et suivre à gauche celle-ci pour grimper à droite, sur une trace parallèle à la route. Au-dessus du « Rocher Partagé » redescendre au fond du vallon, le suivre sur la droite, puis sur la gauche jusqu'aux ruines restaurées de la bergerie de Mon Trésor, par des sentiers franchissant des terrasses.

Repartir ensuite vers le nord en passant près d'une citerne et en longeant la piste que l'on retrouve plus bas. Passer à la "Terre du Maréchal" avant d'arriver à un col : **point 3**

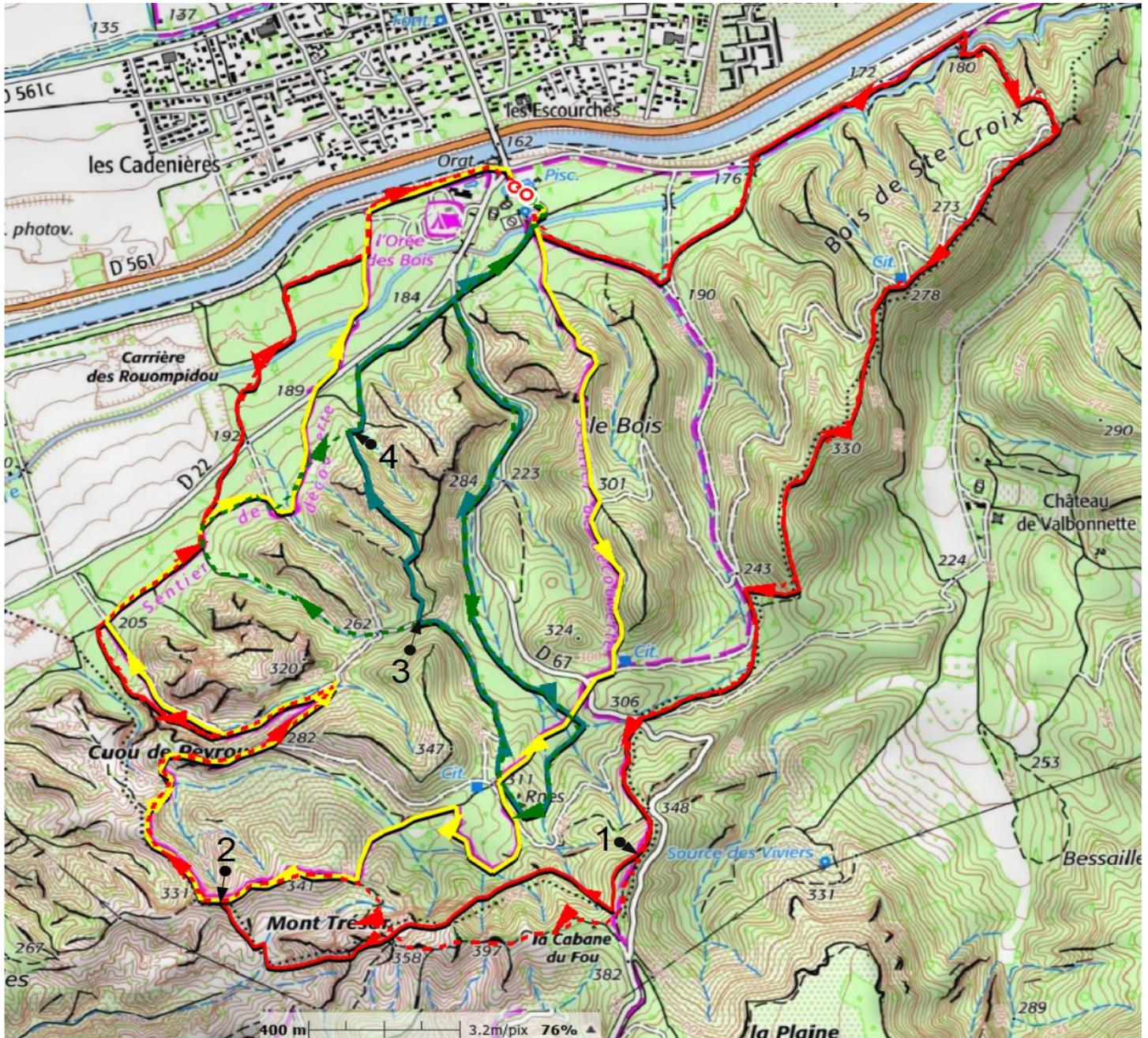
Là s'offrent 2 options :

-pour les randonneurs peu expérimentés : suivre la piste selon les pointillés verts. Au carrefour suivant, traverser la piste et descendre vers le fond d'un joli vallon pour rejoindre le sentier de découverte (balisage jaune). Le suivre vers la droite.

Quitter ce dernier après 400m en prenant à nouveau sur la droite au milieu d'un champ, continuer tout droit vers le **point 4** pour retrouver le parcours balisé vert. Continuer tout droit.

-pour les autres randonneurs : abandonner la piste pour suivre à droite un chemin de plantations qui grimpe vers les crêtes : point de vue intéressant sur Charleval et sa plaine, Mallemort et la trouée de Cavaillon.

Longer ces crêtes (passages rocheux et rocailleux) en descendant vers le nord et retrouver au **point 4** un sentier que l'on suit à droite puis à gauche le long d'un champ pour retrouver le bord de la route D22 qui nous ramène à droite vers la D67. Traverser (prudence!) et continuer vers la piscine de Charleval.



Le Sentier de découverte (balisage jaune)

Le premier sentier tracé dans Charleval, par les enfants des écoles, pour d'autres enfants. « Observez, touchez, sentez... la forêt méditerranéenne s'offre à vous ! »

Temps de marche : 3h environ. Distance : 8km. Dénivelée : 300m. Difficulté moyenne avec deux courts passages rocheux (aide des mains utile). Bord de falaise : attention aux enfants.

Après la passerelle prendre la direction plein sud par un chemin bordant un fossé. On trouve tout de suite la base de la colline qu'il faut grimper vers le « Trou d'argile » et plus haut encore.

Puis gagner une piste et une citerne avant de tourner à droite vers l'ouest. Traverser la D67 puis le Vallon de Mon Trésor.

Remonter le versant ouest. Tourner à gauche : ruines restaurées de la bergerie de Mon Trésor.

Passer devant la bergerie sur la piste que l'on abandonne 50m plus loin, à droite. Prendre un sentier qui serpente dans la forêt avant d'arriver au «Long Champ», au puits et à l'éolienne. Puis descendre le vallon à gauche, sur 200m, avant de remonter vers une série de sommets qui conduisent aux limites de Taillades. Redescendre sur la crête de limite communale vers le nord pour remonter sur un plateau, jardin du printemps. (2 passages techniques)

Suivre vers l'est le bord du plateau vers une piste de descente. Quitter la piste par la droite 200m avant la route D22. Le chemin nous conduit vers l'est parallèlement à la route avant de la traverser (prudence!) ainsi que le canal de Marseille pour parvenir au canal E.D.F.

Traverser la D22 (prudence!) pour rejoindre le point de départ.

Les Limites de la Forêt Communale de Charleval (balisage rouge)

Une randonnée assez sportive, surtout au début de la seconde partie, longeant des domaines chargés d'histoire et procurant de belles sensations et de beaux points de vue.

Attention : dans la zone des crêtes entre les points 1 et 2 les randonneurs peu expérimentés suivront le balisage en pointillé rouge (variante plus facile).

Temps de marche et petites escalades : 5h environ
Distance : 12 km. Dénivelé cumulé : 550m environ
Difficulté : moyenne dans la 1^{ère} partie, difficile dans la partie centrale (l'aide des mains est nécessaire).
Attention : falaises!

Après la passerelle le balisage se dirige à gauche vers le vallon de Val de Roy que l'on traverse. Traverser à nouveau le canal pour suivre la route à droite. A la borne A 126 monter par une piste vers le sud et les crêtes de limite de Valbonnette. Suivre cette limite de la Forêt Communale, de direction S-O. par crêtes et vallons. Traverser la route D67 (prudence!) et prendre un sentier en limite de commune.

Au point 1 les randonneurs moins expérimentés suivront le balisage pointillé rouge jusqu'à la Cabane du Fou puis le sentier de crête vers Mont Trésor. Ils passeront un petit col ou les deux balisages se croisent. En prenant à droite (dir N) puis à gauche (dir N/O) ils descendront rejoindre le sentier de découverte (balisage jaune) qu'ils suivront à gauche et rejoindre le parcours au **point 2**.

Au point 1 les randonneurs expérimentés suivront à droite vers l'ouest. Une série de montées et de descentes courtes mais raides qui se succèdent le long de falaises peu élevées mais escarpées qui nous amènent sur la crête du Mont Trésor aux limites du domaine des Taillades. Puis le balisage de limite remonte vers le nord et rejoint le sentier de découverte (balisage jaune) au **point 2**.

Les deux tracés, rouge et jaune, sont communs ou voisins jusqu'après la borne 13. Le tracé rouge descend ensuite à gauche, traverse la route D22 (prudence!) et le canal de Marseille. Retrouver un joli morceau de forêt (replantation) et le canal E.D.F. Traverser la D22 (prudence!) pour rejoindre le point de départ.

Balisage pédestre

Le balisage est réalisé bénévolement par les membres d'associations affiliées F.F.Randonnée

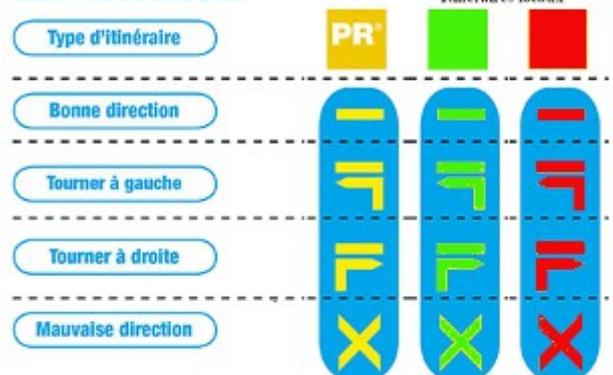
Recommandations pour se promener en Provence

La forêt et la colline sont source de vie elles profitent à tous mais elles appartiennent à quelques-uns.

Respectons l'hospitalité de leur propriétaire.

- Restons sur les chemins balisés.
- N'abandonnons aucun objet. aucun débris.
- Respectons les arbres. admirons les plantes. observons les animaux mais ne mutilons pas.
- Respectons la réglementation. ne pénétrons pas les massifs avec des véhicules en dehors des voies ouvertes à la circulation publique.
- N'allumons pas de feu. ne fumons pas.
- Respectons les agriculteurs. Ne cueillons pas leurs produits.
- Sachons cohabiter avec les chasseurs. Attention : possibles battues au sanglier.

LES TYPES DE BALISAGE



Pour rendre votre randonnée agréable...

- Évitez de partir seul et ne surévaluez pas vos forces physiques.
- Renseignez-vous sur le temps de parcours et la météo.
- Soyez équipés d'un sac à dos, de chaussures de marche, d'un vêtement chaud, d'un vêtement de pluie, d'un chapeau. Emportez une gourde d'eau, une mini-trousse à pharmacie, la carte, une boussole.
- Ne vous aventurez pas en forêt par temps de sécheresse, par grand vent. Par arrêté préfectoral, l'accès aux espaces sensibles est réglementé. Se renseigner auprès des Offices de Tourisme. Si l'Office de tourisme est fermé, consultez le N° Tél. 0811 20 13 13 ou consulter le site d'accès aux massifs forestiers : <http://www.myprovencebalade.fr>